Intermédiation en services bancaires et d'investissements Module 3 – Paiements et produits d'épargne

Socle de compétences

1ère PARTIE – COMPTES BANCAIRES ET PAIEMENTS

Sujets	Finalités générales Les personnes qui doivent prouver leurs connaissances professionnelles peuvent :
1. Le compte de paiement	1. Reconnaître la définition d'un compte à vue. 2. Expliquer les principales modalités du compte à vue aux clients. Les différentes possibilités sont : • l'argent directement disponible ; • la gestion des domiciliations ; • la gestion des ordres périodiques ; • la possibilité de crédit. 3. Définir et expliquer la structure du compte IBAN. 4. Expliquer les formalités lors de l'ouverture et de la fermeture d'un compte à vue et d'un « compte dormant ». 5. Expliquer ce qu'est le service de mobilité interbancaire. 6. Citer les coûts possibles des comptes à vue. 7. Expliquer les termes « débit », « crédit » et « application de la valeur ». 8. Expliquer quand il y a solde débiteur irrégulier et qu'elles en sont les possibles conséquences.
2. Le service bancaire de base (loi du 19 avril 2014 - Livre VII)	9. Reconnaître l'objectif de la loi sur le service bancaire de base. 10. Citer les conditions qu'un client doit satisfaire pour avoir accès à un service bancaire de base. 11. Citer les principales opérations qui font partie du service bancaire de base.

	12. Communiquer le prix maximum du service bancaire de base.
3. Virement	13. Expliquer quels systèmes d'opérations interbancaires sont utilisés en Belgique et quelles opérations ils traitent généralement (STET, TARGET2) 14. Expliquer la signification des différents champs d'un formulaire de virement. 15. Remplir correctement un formulaire de virement européen. 16. Vérifier si toutes les données sont correctement remplies sur les virements entrants. 17. Expliquer avec des termes généraux les conséquences au niveau du SEPA (l'espace unique de paiement en euros) pour les virements.
4. Domiciliation et ordres périodiques	18. Expliquer les caractéristiques des ordres périodiques et de la domiciliation et savoir quelles solutions appliquer pour un ordre de paiement déterminé. 19. Expliquer avec des termes généraux selon quel processus sous-jacent s'effectue une domiciliation.
5. Cartes de débit et de crédit	20. Décrire une carte de débit et d'une carte de crédit et en citer les principales caractéristiques. 21. Expliquer et citer les fonctions des cartes de débit et de crédit. 22. Décrire les mesures de sécurité relatives à une carte de débit et une carte de crédit. 23. Évaluer dans quelle mesure chaque carte répond aux besoins du client. 24. Pouvoir expliquer les aspects pratiques des cartes de paiement à l'étranger.
6. Chèques	25. Expliquer ce qu'est un chèque. 26. Contrôler un chèque au niveau de ses exigences de forme légales. 27. Décrire différentes parties concernées par un chèque : tireur, tiré, endosseur, bénéficiaire, endossé. 28. Déterminer si et comment un chèque peut être transféré à un tiers et expliquer. 29. Distinguer les différentes sortes de chèques (chèque traditionnel, chèque bancaire, chèque circulaire), en expliquer le fonctionnement et citer leurs caractéristiques. 30. Expliquer avec des termes généraux les conséquences au niveau du SEPA pour les chèques.

7. Moyens de paiement de et vers l'étranger	31. Distinguer si une transaction déterminée est une « opération étrangère ». 32. Reconnaître le rôle de la BCE (Banque centrale européenne) et de l'Eurosystème. 33. Distinguer le « retail payment » du « large value payment » (gros montants) et reconnaître le rôle des banques au niveau de ces paiements. 34. Reconnaître le rôle du SWIFT au niveau des paiements. 35. Citer les techniques de paiement les plus courantes vers et en provenance de l'étranger et en décrire les avantages et les risques : virement, carte de paiement, carte de crédit, chèque. 36. Expliquer les conditions et les avantages d'un paiementintra-européen.

2e PARTIE – COMPTES D'EPARGNE ET DE DEPOT

Sujets	**Finalités générales** Les personnes qui doivent prouver leurs connaissances professionnelles peuvent :
1. Les principaux types de comptes d'épargne et de dépôt	1. Distinguer les principaux types de comptes d'épargne et de dépôt. Il s'agit : ○ Dépôt d'épargne (pour particuliers) ○ Compte à terme ○ Dépôts à préavis 2. Expliquer la signification des comptes d'épargne et de dépôt réglementés et non réglementés 3. Pouvoir reconnaître et exprimer les comptes rubriqués (comptes tiers).
2. Régime d'imposition	4. Expliquer les aspects fiscaux des comptes de dépôt d'épargne, à terme et comptes rubriqués
3. Conseil	5. Citer les différentes sortes de frais d'un compte de dépôt d'épargne, à terme ou rubriqué 6. Expliquer en des termes généraux les caractéristiques et objectifs des différents produits d'épargne possibles 7. Formuler les avantages liés à un compte de dépôt d'épargne, à terme ou rubriqué.

febelfin
academy